



COMMUNIQUE de PRESSE

Sans-Papiers en Lutte

Premières réponses de la Préfecture : 2 rejets

Les Sans-Papiers entrés en lutte depuis le 21 avril à l'église Saint-Paul de Massy ont reçu les premières réponses de la préfecture concernant leurs dossiers : deux rejets avec Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) dans un délai d'un mois. Les deux familles résident à Palaiseau et tous les deux sont très investis dans la lutte.

Premier rejet : Abdellatif

Abdellatif est conjoint de français. Il s'est marié légalement à la Mairie. Son épouse est fonctionnaire. Lui, est professeur d'anglais à l'origine. La Préfecture le somme de retourner dans son pays d'origine et de procéder aux formalités de regroupement familial. Un visa de long séjour est requis pour que les conjoints de français soient régularisés. La nouvelle Loi permet aux Préfectures de faire délivrer sur place ce fameux visa. Comment peut-on imposer à Abdellatif de retourner chez lui, alors que dans le même temps on lui demandera d'apporter la preuve de leur vie commune ?

Côté presse : c'est Abdellatif qui avait servi de mentor à la journaliste anglaise qui doit faire un reportage sur la lutte.

Second rejet : Nardjes

Nardjes s'est mariée à la Mairie de Massy et son mari a obtenu sa régularisation à la suite de la lutte des Sans-papiers à l'église Saint-Paul en 2002. De leur union est née une petite fille. Nardjes est elle aussi sommée de retourner dans son pays d'origine. Cependant, la Préfecture indique qu'elle pourra bénéficier d'un visa de court séjour afin qu'elle puisse rendre visite légalement à son mari.

La Préfecture ne parle pas de leur petite fille Sirine. S'imaginerait-elle par hasard que les deux parents qui s'occupent autant d'elle, l'un comme l'autre, auraient recours au Jugement de Salomon et se décideraient à la couper en deux ?

Quand la Préfecture tiendra-t-elle enfin compte des Conventions signées par la France. Où est l'intérêt primordial de l'enfant ?

Habib quant à lui, effectue les permanences de soutien de nuit à l'église.

Côté presse : Nardjes avait été interviewée lors du reportage récent de FR3.

Les Sans-Papiers, ont écrit au Préfet à sa demande, exposant leurs revendications. Ils exigent qu'une réponse favorable leur soit donnée dans les plus brefs délais, pour qu'enfin cesse une occupation, que seul le désespoir les a contraints à effectuer.

Massy, le 9 août 2007

(Contact : 06 22 86 12 00)